



2023

GUIDE HEBERGEUR

Accompagnez vos locataires pour trier
et réduire leurs déchets !



SUR L'ÎLE D'OLÉRON, ACCOMPAGNEZ VOS LOCATAIRES POUR TRIER ET RÉDUIRE LEURS DÉCHETS !

Depuis 50 ans, la production d'ordures ménagères résiduelles a doublé, 1/3 des aliments produits pour la consommation humaine est gaspillé, les plastiques ont envahi les océans... La gestion des déchets est donc devenue un enjeu crucial pour nos territoires.

C'est pourquoi la communauté de communes de l'île d'Oléron vous propose des outils de sensibilisation pour aider les vacanciers à mieux trier et réduire le volume de leurs déchets. ”



DANS LA LOCATION, JE FACILITE LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, EN PROPOSANT :

- un contenant jaune ou une poubelle double-flux, pour trier les emballages recyclables
- une caisse ou un bac pour trier le verre (en cuisine ou à l'extérieur)
- un bio-seau pour trier les biodéchets vers un composteur
- une affiche des consignes de tri
- une carafe d'eau pour limiter l'achat de bouteilles plastiques

JE PERSONNALISE L'AFFICHE DE SENSIBILISATION



L'affiche fournie est facile à remplir et à utiliser, pour être adaptée à votre situation.

1. CHOISISSEZ ENTRE :

- le RECTO : Collecte en porte-à-porte en bacs individuels
- le VERSO : Apport volontaire en colonnes avec la carte

2. COCHEZ :

- si c'est au locataire d'effectuer la sortie des bacs ou d'aller lui-même aux colonnes
- si le locataire n'a pas à l'effectuer lui-même (vous offrez ce service ou si vous êtes une résidence ou copropriété, avec des bacs collectifs.)

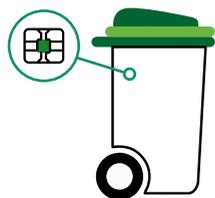
3. REMPLISSEZ

- les jours de collecte des bacs ordures ménagères et des bacs jaunes de votre commune

4. ACCROCHEZ L'AFFICHE SUR LE RÉFRIGÉRATEUR

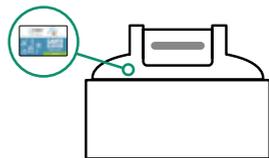
POUR RAPPEL, SI VOUS AVEZ CHOISI :

■ LA COLLECTE EN BACS EN PORTE-À-PORTE ORDURES MÉNAGÈRES



4 levées / trimestre incluses dans l'abonnement.

Bac équipé **DE PUCÉ**



Possible mais non inclus dans l'abonnement, payant (1,85 €).

Colonnes à ouverture **PAR CARTE**

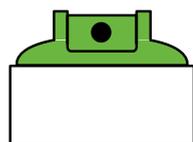
EMBALLAGES ET PAPIERS



Gratuit, illimité.

Bac de tri équipé **DE PUCÉ**

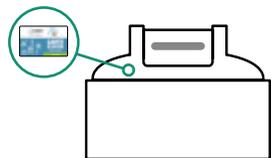
EMBALLAGES EN VERRE



Gratuit, illimité.

Colonnes

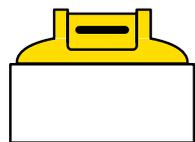
■ LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE ORDURES MÉNAGÈRES



8 ouvertures / trimestre incluses dans l'abonnement, payant au-delà (1,85 €).

Colonnes à ouverture **PAR CARTE**

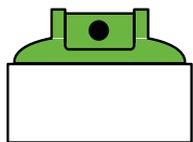
EMBALLAGES ET PAPIERS



Gratuit, illimité.

Colonnes

EMBALLAGES EN VERRE



Gratuit, illimité.

Colonnes

TÉMOIGNAGES

Aurélié – Gérante d'une conciergerie

« A l'arrivée dans l'hébergement, j'explique brièvement le fonctionnement de la redevance incitative aux locataires, ainsi que les consignes de tri valables sur Oléron. Puis je leur demande de sortir les bacs les jours de collecte, uniquement si ceux-ci sont pleins. »

Ludovic – Propriétaire de 3 meublés

« J'ai défini un rythme d'ouverture des colonnes d'ordures ménagères en fonction de la gamme de mes locations. Par exemple : une ou deux ouvertures de colonnes par semaine de location sont incluses dans le prix de l'hébergement. Je précise au locataire qu'en cas d'utilisation supplémentaire ou de perte de la carte d'accès, le service peut lui être refacturé. Je peux suivre l'utilisation de la carte sur Internet. J'ai également installé des contenants à l'extérieur pour le stockage temporaire entre la cuisine et les colonnes. »

ASTUCES



Accrocher la carte d'accès au trousseau de clés de la location.



Mettre à disposition des sacs de 30L. Une ouverture de colonne = 60L = 2 sacs.



X2 sur demande

Plusieurs personnes gèrent la collecte des déchets dans votre location ? Demandez une 2nde carte au Bois d'Anga.

Infos

Vous pouvez consulter l'historique de vos levées de bacs et d'ouvertures de colonnes sur votre portail usager : CDC-OLERON.ECOCITO.COM

ET LE COMPOSTAGE ?



LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EST OBLIGATOIRE POUR TOUS !

Les déchets organiques, tels que les restes alimentaires, surchargent inutilement les poubelles et génèrent parfois de mauvaises odeurs. Proposer une solution de compostage à vos locataires permet de réduire considérablement le volume des ordures ménagères et d'éviter les désagréments.

■ Si vous avez un jardin

Récupérez gratuitement un composteur à la permanence du Bois d'Anga. Dans la location, affichez les consignes de tri des biodéchets. Si vous avez plusieurs logements mitoyens, n'hésitez pas à mutualiser un composteur.

■ Si vous n'avez pas d'espace extérieur

Retrouvez la cartographie via le flashcode



Des composteurs partagés sont à disposition de vos locataires dans certains secteurs. Un bio-seau peut vous être fourni gratuitement à la permanence du Bois d'Anga.

ALLER ENCORE PLUS LOIN



POUR INCITER VOS LOCATAIRES À PIQUE-NIQUER « ZÉRO DÉCHET »,

vous pouvez mettre à leur disposition des boîtes hermétiques, des serviettes en tissu, des couverts, gobelets et sacs réutilisables, etc...

POUR RÉDUIRE ENCORE LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES,

vous pouvez trier en déchèteries :

- Les coquilles vides (sans serviettes, rince-doigts, citrons...)
- Les bouchons en liège
- Les équipements de sport et de loisirs (palmes, ballons, raquettes, maillots de bain...)

Carte d'accès obligatoire
Gratuit et illimité



Infos

Besoin de conseils sur le compostage ?
Contactez le service prévention déchets au 0800 800 909.



ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées
CS 70085
17310 Saint-Pierre d'Oléron
www.cdc-oleron.com

SERVICE DECHETS

0 800 800 909

dechets@cdc-oleron.fr

Pour toute demande administrative (emménagement, déménagement...)

PERMANENCE DU BOIS D'ANGA

1^{er} bâtiment avant la déchèterie de Saint-Pierre d'Oléron

Distribution, échange, vol ou détérioration de votre bac, composteur, carte d'accès

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Oléronzerodechet

AVEC LE SOUTIEN DE SES PARTENAIRES

